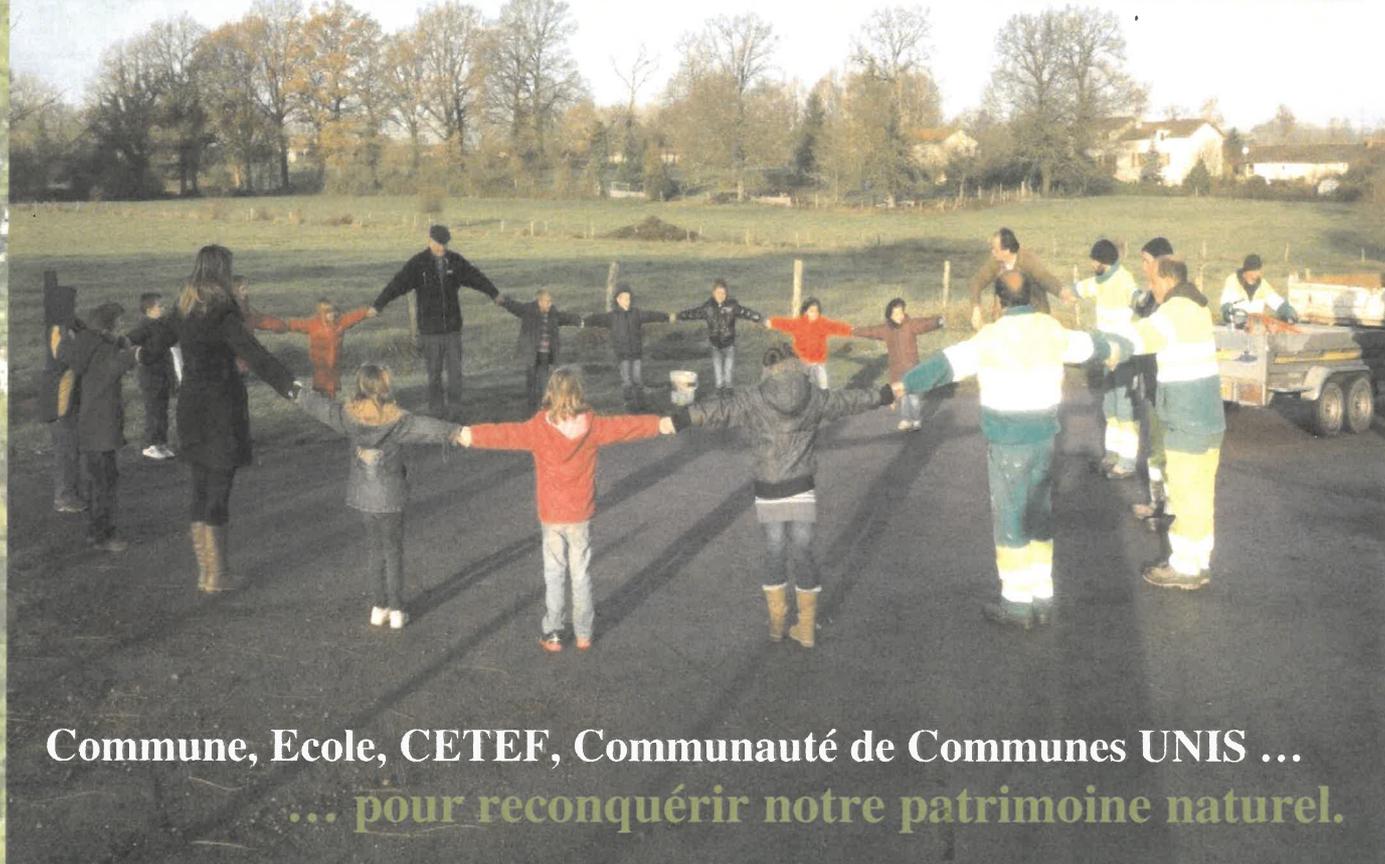


LESTERPS

Au fil du temps



Commune, Ecole, CETEF, Communauté de Communes UNIS ...
... pour reconquérir notre patrimoine naturel.

2012

Bulletin Municipal n° 16



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de LESTERPS,

Au début de cette année 2013, je tiens au nom du Conseil Municipal à présenter à chacun et à chacune d'entre vous nos vœux les plus sincères, vœux de bonheur, de santé et de réussite.

En feuilletant ce bulletin, le seizième, retraçant la vie communale en 2012, vous découvrirez ce qui a été réalisé en 2012 et les projets 2013, Les explications du blocage des travaux de l'église, chantier qui va enfin pouvoir reprendre, d'abord par un appel d'offre pour choisir le successeur de l'entreprise RBL en liquidation judiciaire.

Une nouvelle fois, j'adresse mes meilleurs vœux au nom du conseil municipal, aux agents de la commune qui s'acquittent avec conscience des missions qui leur sont confiées, à tous les bénévoles qui consacrent leurs temps et leur énergie pour le fonctionnement des associations communales ainsi qu'à tous les commerçants, artisans et entreprises de la commune.

Le Maire

Robert TISSEUIL

**ESPACE
COIFFURE**
HOMME - FEMME - ENFANT
Séverine SOULAT
Tél. 05 45 84 00 17
12, rue Emile Roux 16500 CONFOLENS



**Boulangerie
RIVET**
Place des Anciens Fossés
16500 BRILLAC

SOMMAIRE

Page 2	Mot du Maire
Page 3	Etat-Civil
Page 4	Budget Primitif
Page 5	Les brèves de LESTERPS
Page 6	Réalisations 2012
Page 7	Projets 2013
Page 8-9	Gestion de l'eau
Page 9	Frelons asiatiques
Page 10-11	Gestion des espaces boisés
Page 12	} La vie des associations
à	
Page 17 :	
Page 18 :	Animations culturelles
Page 19 :	Utile et pratique
Page 20 :	La page des annonceurs

Dépôt légal n° 04-16-774

Textes et mise en page : Mairie de LESTERPS – Photos : Mairie de Lesterps et GRANDJEAN Annie
Tel : 05 45 71 02 92 – Fax : 05 45 71 04 08 – Email : mairie.lesterps@wanadoo.fr
Imprimerie : EDIGRAPHIC – 16500 SAINT-AURICE-DES-LIONS

ETAT-CIVIL 2012

DECES

Date	Personne	Age
5 février	HUET Denise épouse de DARDENNE Francis	81
6 février	DANGLADE Marcel époux de JAUD Angèle	83
5 février	STEVENS Gillian épouse de MAC GOVERN Christopher	55
12 février	LEMAN Paul	43
9 mai	COURIVAUD Lucien	70
29 juin	LORITE ABELLAN Catalina veuve de TORRES MARTINEZ José	79
14 septembre	THIBAUD Cécile veuve de LAFONT René	81
16 octobre	BOUTANT Henri	87
23 novembre	AUTEF Berthe veuve de CHAPELLE Marcel	88
17 décembre	DARDENNE Francis veuf de HUET Denise	91

INHUMATIONS

Date	Personne	Age
08 août	LALIS Marcel époux de SIMON Georgette	87
11 septembre	DE LA BORDERIE François époux de BEAUCORPS Nicole	66
14 octobre	GRI Lodovica veuve de DESSET Paul	94
28 décembre	BONNEAU Marie-Laure	49

NAISSANCES

Date	Personne
8 janvier	FUSTE – VIRIN Tess
14 février	WINTERSHEIM Angélique
12 mars	LEMAN Hélène
30 avril	LONGEVILLE Sacha
2 juin	LAVAUZELLE Noé
7 juin	SEINE Shanon
19 août	GEORGET Rose
24 août	ALIX Lenzo
26 août	SEINE Brenan
28 octobre	BEKAERT MASSCHELEYN Jana

MARIAGES

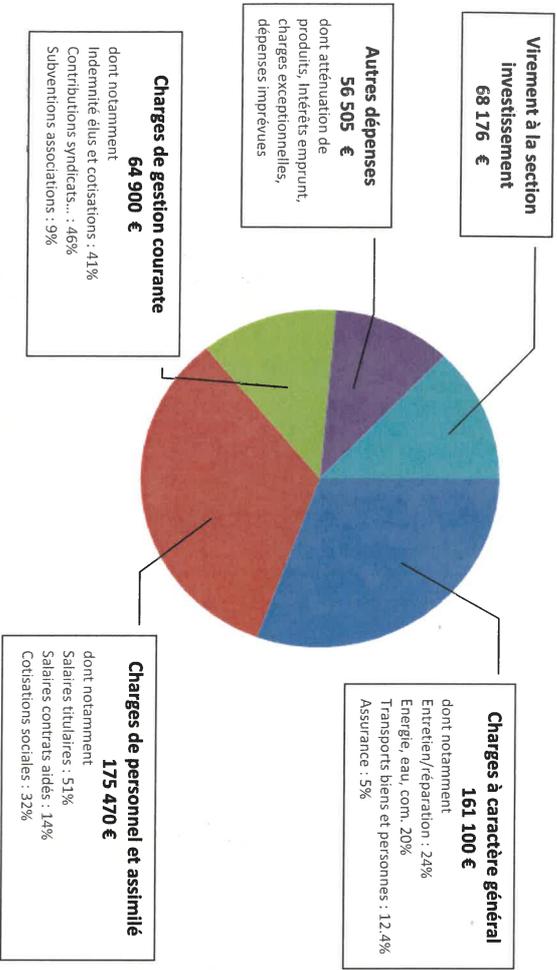
Date	Epoux et épouse
25 août	GABRIEL Fabien et TISSEUIL Estelle
1 septembre	BOUYAT Julien et COURJEAU Maëva
15 décembre	LEVEQUE Adrien et CHARLES Adrienne

Populations légales au 01/01/2013 :

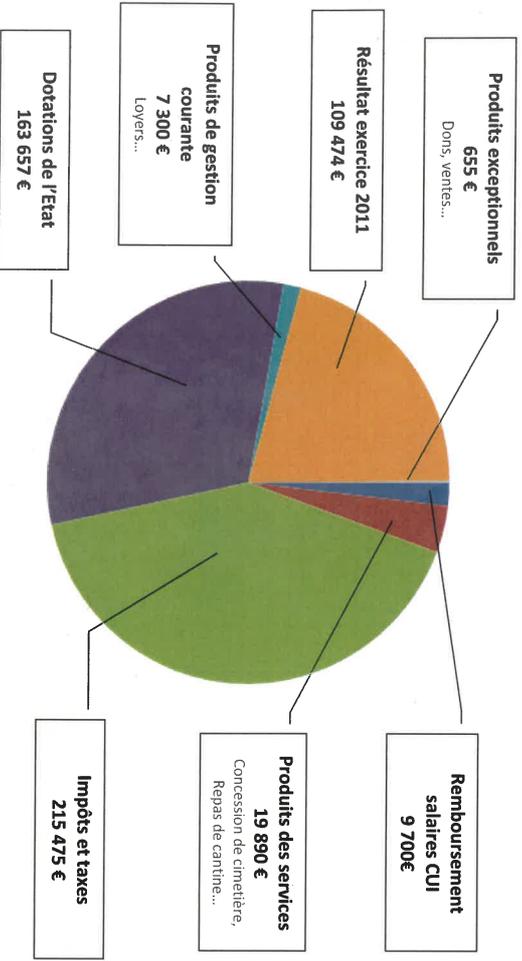
Population municipale : 479 – Population comptée à part : 15 – Population totale : 494

BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES

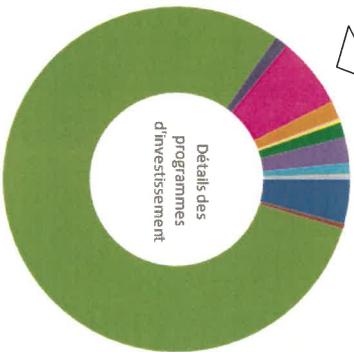
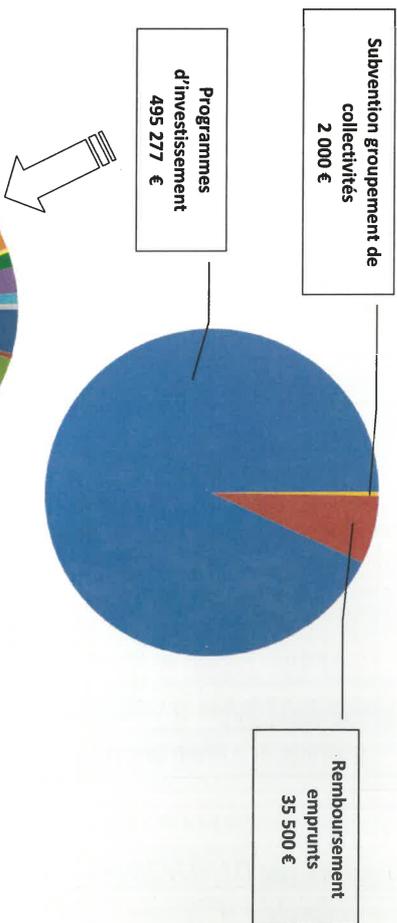


RECETTES

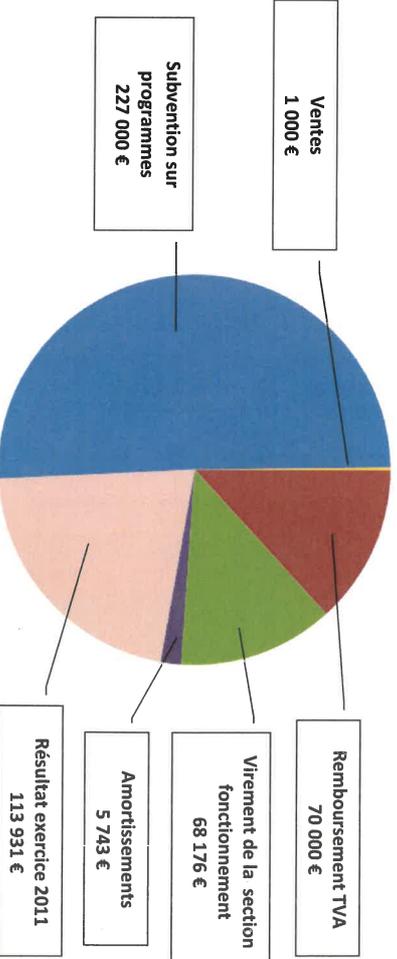


BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES



RECETTES



CHAMBRE D'HÔTES « Les Picardies »

Martin et Emily DE RUSSETT se sont installés à Lesterps en Mai 2011. Le couple a acheté le manoir du 14^{ème} siècle au lieu-dit « Les Picardies » et a passé un an sur la rénovation de ce bâtiment formidable. Ils ont chaleureusement accueilli leurs premiers clients dans leurs chambres d'hôtes en Mai 2012.

Leur déménagement de l'Angleterre à Lesterps est permanent et leurs quatre enfants adultes viennent les voir régulièrement. Martin et Emily aiment la tranquillité de cette région de France.

Le manoir a été décoré avec goût et se compose de deux grandes chambres doubles (une avec baignoire et WC, l'autre avec douche et WC), de deux chambres spacieuses avec salle de bain luxueuse, ainsi que d'une chambre avec deux lits simples. Toutes les chambres sont assez spacieuses pour ajouter un lit d'appoint.

« Clévacances » leur ont attribué 3 clés et les prix concurrentiels comprennent le petit déjeuner. Un menu gastronomique est disponible sur réservation.

Grâce à son expérience qu'il a gagnée comme négociant en vin en Angleterre et la formation obligatoire suivie, Martin va également commencer des dégustations et la vente de vins au manoir.

Pour plus de renseignements (photos supplémentaires, tarifs...) vous pouvez les contacter au 05 45 30 16 80 ou consulter leur page sur le site <http://tourisme.charente-limousine.fr>.



NOUVELLE ENTREPRISE DE PLOMBERIE CHAUFFAGE

C'est avec grand plaisir que Monsieur LEVEQUE Adrien arrivé depuis peu à Chez Gourdy et jeune chef d'entreprise, vous propose ses services de plombier chauffagiste sur la commune de Lesterps et ses environs, à compter du 1 février 2013.

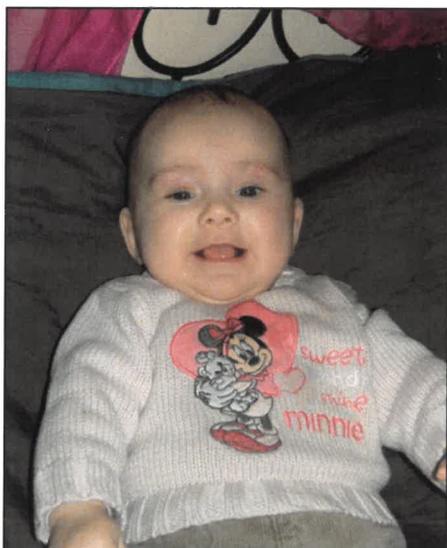
Vous pouvez le contacter pour tous travaux de plomberie, installations sanitaires, installation de chauffage... Les devis sont gratuits et effectués rapidement.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à le contacter au 05.45.31.41.89 ou au 06.62.20.95.91

UNE PETITE ROSE EST NEE A RIGADOUX

Mélanide GEORGET a accouché chez elle à Rigadoux. Pour cela, elle a contacté une sage-femme de Périgueux durant son 7^{ème} mois de grossesse car «*je n'ai pas trouvé de sage-femme libérale à domicile ni en Charente, ni en Charente-Maritime.*»

Echographie obligatoire à l'hôpital, étude du dossier médicale, venue de la sage-femme à son domicile afin de faire connaissance et de parfaire les derniers préparatifs,... Un suivi régulier qui a rassuré la future maman qui a appelé elle-même la sage-femme: «*Vers 21h, je sentais que le bébé allait arriver, je l'ai appelé et dès sa venue, vers 23h, elle m'a ausculté. A 2h10, la poche des eaux était rompue et Rose naissait 20 minutes après, dans la chambre.*» C'est donc la sage-femme qui a coupé le cordon, nettoyé l'enfant et prodigué les premiers soins au nouveau-né qui pesait 3,940 kg.



«*C'est magique, accoucher chez soi est un rêve et une expérience inoubliable. J'ai aimé le fait d'être dans un endroit que je connaissais parfaitement, où j'étais à l'aise, et d'avoir un cocon familial autour de moi puisque mes autres enfants étaient à côté et attendaient la naissance*», assure Mélanide, déjà maman de 4 enfants.

REALISATIONS 2012

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Programme Pré-FDAC : Les routes du Stade, La Fagne et Beaupuy et les Vallades ont été refaites dans le cadre du PRE-FDAC en collaboration avec la Communauté de Communes du Confolentais. La participation communale s'élève à 10267.96 €.

Voirie communale : La ruelle entre la place des tilleuls et la rue des murailles a été refaite ainsi qu'une autre portion de la route des fossés pour une somme de 7009.17€

Opération 1000 arbres pour le Confolentais : 95 chênes sessiles ont été attribués à notre commune et plantés en trois lieux dénudés de notre territoire. Un des trois sites se trouvant à proximité de l'école, avec l'aide du maître Guillaume et de Marine, les dix-neuf élèves de Lesterps ont été invités à participer à cette opération. Chaque enfant a planté et identifié « son » arbre (*plus de détails dans l'article spécifique*).

Eclairage public : Suite aux demandes de plusieurs riverains et pour plus de sécurité, des lampadaires ont été ajoutés le long de la route des fossés et dans la rue de la fontaine Royal.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS COMMUNAUX

Eglise : Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise RBL, des problèmes administratifs et juridiques ont stoppé les travaux. Malgré un nombre considérable de contacts avec le Cabinet de Me TORELLI et le concours de diverses personnes (Nicole BONNEFOY - sénatrice et Murièle BOIREAU - sous-préfète), nous avons enfin réussi à obtenir le dernier document signé le 05 décembre dernier. Un nouvel appel d'offre va enfin pouvoir être lancé en début d'année 2013 pour une reprise des travaux la plus rapide possible.

De plus, la sacristie a également fait l'objet de travaux à savoir les crépis intérieur et extérieur par l'entreprise DUMASDELAGE pour 5456.15 € et l'électricité par la SA THROMAS pour 704.10 €.

L'intérieur de l'église étant quasiment terminé, les offices et les différentes cérémonies (baptêmes, mariages et enterrements) continueront à avoir lieu dans l'église. Le partenariat avec Musiques et Rencontres pourra également reprendre en 2013 et un concert sera organisé le jeudi 30 juin.

Matériel communal: Le dépôt des cantonniers ayant fait l'objet de divers petits vols (carburants...), une alarme a été installée pour 1500.41€ par Jean-François VIGNAUD en début d'année afin de dissuader voire d'appréhender les cambrioleurs au plus vite.

La commune a également acquis de nouveau matériel : une nouvelle cuve à gasoil a été installée au dépôt pour 996.28€ et afin de palier encore mieux aux éventuelles chutes de neige, une lame de déneigement a été achetée aux établissements GODINEAU pour un montant de 3025.88€. Le Conseil Général la subventionne à hauteur de 50%.



Grande salle des fêtes : Suite à la dernière commission de sécurité, le rapport mentionnait que la scène n'était pas aux normes. La commune a donc acquis un podium avec toutes les protections réglementaires pour un montant de 4111.13 €.

Un dispositif fixe de sonorisation a également été installé pour 2755.81€. Il ne sera mis qu'à la disposition des associations de la commune et de l'école.

Enfin, l'usure faisant diminuer le nombre de chaises dans les différentes salles, la commune a profité d'une bonne promotion pour acquérir 30 chaises grises pour la cantine et 30 chaises beiges pour la grande salle pour 1040.26€. Ce système de couleur facilitera le rangement. Les anciennes chaises de la cantine ont été amenées à la petite salle.

Maison DUFOUR : Les travaux sont à présent terminés. Le remplacement des deux fenêtres de toit, la réfection du réseau électrique, des peintures et de certains sols refaits et les travaux sur la chaudière ont été effectués par les entreprises locales (BOULANGER Dominique, CHANSIGNAUD Daniel, Ateliers VIGNAUD et VIGNAUD Jean-François). Les employés communaux ont également amélioré l'isolation par la pose d'une couche supplémentaire de laine de verre. La maison peut maintenant être louée. Le loyer a été fixé à 500 €/mois.

Cimetière : Afin d'améliorer l'aspect esthétique du site, les abords du columbarium ont été aménagés par la plantation d'arbustes et la création d'une petite allée gravillonnée.

ACQUISITIONS OU VENTES DIVERSES:

Terrain familial : Suite à l'annulation du projet, le terrain a été proposé aux deux riverains. Après négociation, celui-ci a été vendu à M. et Mme DURAND selon le cours des prix du terrain agricole.

Borne foraine : La borne a été installée sur le champ de foire par le SDEG cet été pour une somme de 1180.40 €. A partir de 2013, l'utilisation sera possible pour les camping-caristes ou les marchands ambulants moyennant une participation fixée par délibération du Conseil Municipal. Les forains présents habituellement lors de la fête de la mécanique ont d'ors et déjà été prévenus lors de l'édition 2012.

PROJETS 2013

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Chemins de randonnée : Plusieurs personnes ont demandé la réouverture du chemin allant des lagunes au village de la Courtaudie qui ferait un magnifique parcours de randonnée. Après s'être déplacé sur le terrain, la commune envisage de mettre en œuvre les travaux nécessaires. Une subvention du Conseil Général est possible. D'autres points sur d'autres chemins de randonnée sont à rectifier ou régulariser.

FDAC : La commune bénéficiera encore du programme en 2013. Les voies traitées devraient être choisies en début d'année. En revanche, le financement a changé : 35% Conseil Général (50% auparavant) – 25% Communauté de Communes du Confolentais et 40% Commune (25% auparavant).

Signalétique : Le projet de signalétique des services, commerçants et artisans de la commune devrait être concrétisé en 2013. Le projet va être réétudié de manière à être intégré dans le budget.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS COMMUNAUX

Occupation des sols : Afin d'attirer de nouveaux lesterrois, le conseil municipal envisage à moyen terme de réaliser un nouveau lotissement. Pour cela et pour diverses autres raisons, le conseil municipal s'est renseigné pour réaliser un Plan Local d'Urbanisme. La procédure se déroule sur environ 3 ans.

Petite salle des fêtes : Considérant son état de plus en plus dégradé (salpêtre, peinture écaillée...), le conseil municipal envisage de rénover la petite salle des fêtes. Une étude est en cours par le cabinet ERHOLE de Confolens afin d'assainir le bâtiment, de revoir la disposition des toilettes et de la cuisine et de gérer au mieux les nuisances sonores. Le projet devrait être remis prochainement. Un appel d'offre et une recherche des subventions possibles seront alors lancés.

TOURISME

Dans le cadre d'un projet mené par Céline DEVEZA de la Communauté de Communes du Confolentais, des plaques touristiques vont être installées afin de mettre en valeur des sites particuliers de notre commune dans ou proche du bourg.

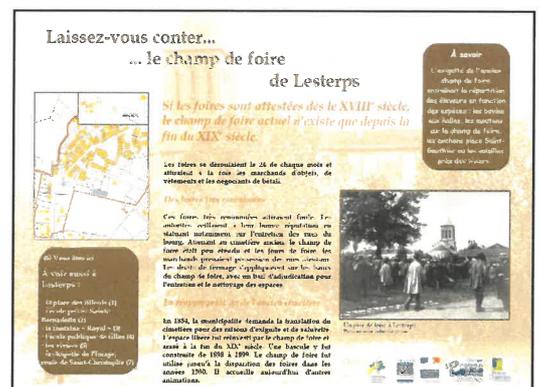
Une équipe municipale intégrant des lesterrois intéressés a été mise en place et sept lieux ont été choisis : le champ de foire, la place des Tilleuls, l'école Sainte-Bernadette, la fontaine « Royal », l'école publique de filles, les viviers et la chapelle de l'image.

La rédaction du contenu a été faite par Céline DEVEZA et un comité de lecture avec des historiens locaux a corrigé les dernières erreurs. Après impression, les bornes touristiques vont être installées par l'équipe d'insertion dans le premier semestre 2013.

ACQUISITIONS DIVERSES

Sécurité : En partenariat avec la Communauté de Communes du Confolentais (achat groupé), la commune va également faire l'acquisition d'un défibrillateur. Il sera installé à l'extérieur de la grande salle afin d'être accessible à tous. Une formation est également envisagée pour une utilisation optimum.

Petit patrimoine : Comme par les années passées, le Conseil Municipal a décidé de continuer à profiter du programme de restauration du petit patrimoine mené par la Communauté de Communes du Confolentais pour faire restaurer quelques éléments de plus à savoir la fontaine des Boiges, le lavoir des Boucheries, le pont de la Motte.



LA RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Un enjeu pour le bassin de la Vienne

Une journée d'information animée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'environnement) Val de Gartempe sur la thématique « comprendre les enjeux de restauration des cours d'eau du bassin du Goire, de l'Issoire et de la Vienne » s'est tenu à Lesterps le 6 Juin.

La Directive Cadre Européenne sur l'eau vise la préservation et la restauration des milieux aquatiques et impose aux Etats membres l'atteinte du bon état écologique des eaux en 2015.

Pour qu'une rivière atteigne le bon état écologique demandé, elle doit satisfaire à des critères de qualité chimique, physico-chimique et également physique et biologique.

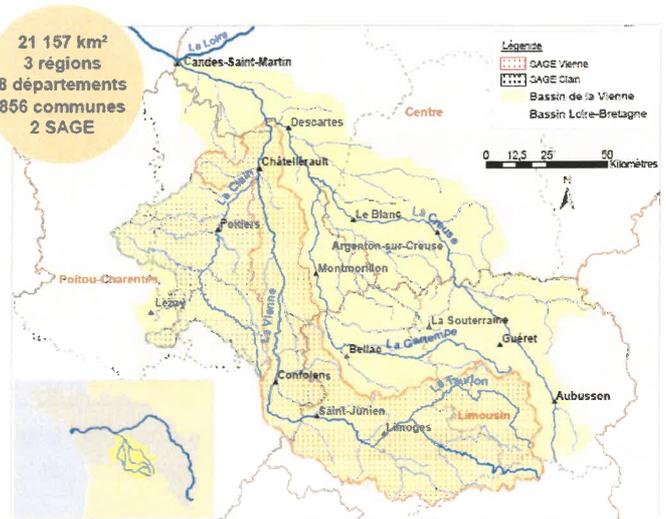


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Durant le siècle dernier, sur le bassin de la Vienne, de nombreuses rivières ont été modifiées, recalibrées, capturées ou encore dérivées de leur lit, pour utiliser la force motrice de l'eau, développer la pêche ou bien permettre l'irrigation, le développement des surfaces agricoles et sylvicoles...

Ces modifications ont contribué à l'altération des fonctionnalités et à une baisse de la qualité générale des cours d'eau.

Pourtant, une rivière qui fonctionne bien offre de nombreux services à la collectivité : épuration naturelle des eaux, diversité des habitats et des espèces, régulation des crues et des étiages... Elle contribue en outre à satisfaire de nombreux usages qui dépendent directement de l'abondance et de la qualité des eaux tels que l'approvisionnement en eau potable, l'abreuvement, l'irrigation, les activités de loisirs (baignade, pêche, sport nautiques)...

La restauration des cours d'eau constitue ainsi un enjeu majeur pour renouer avec des rivières vivantes et fonctionnelles.

Aménagement d'un abreuvoir «au cours d'eau» et passage à gué (Marsac-23)



Objectifs recherchés :

- Protéger les berges du piétinement bovin et stopper leur érosion.
- Favoriser le développement de la végétation de berges (ripisylve).
- Décolmater les zones de fraie.

Travaux réalisés :

- Aménagement d'une descente stabilisée.
- Pose de barrières et de clôtures pour guider le troupeau.



Résultats obtenus :

- ⇒ Meilleure stabilité des berges.
- ⇒ Diminution considérable des matières en suspension dans l'eau.

Lors de cette réunion d'information les participants ont été visités un site, à Lesterps, dont les berges sont excessivement érodées, dû au piétinement bovin. L'apport en sédiment fin est trop important et le fond de la rivière s'ensable faisant disparaître les gravières propices à la vie des insectes aquatiques et à la fraie des poissons comme la truite. La buse qui permet à la route de passer sur la

rivière s'est progressivement déconnectée du fond actuel du ruisseau. Une incision marquée en aval immédiat rend impossible la remontée de la faune aquatique en période de basses eaux.

Camille LAFOURCADE – Technicienne médiatrice de rivières- indique qu'ils ont réalisé au Syndicat des mises en défend des berges par la pose de clôtures et des descentes aménagées pour permettre aux bovins de s'abreuver dans une eau propre et qui puisse le rester pour les éleveurs plus en aval. L'arrêt du piétinement bovin doit permettre à la ripisylve (boisement de rive) et à son système de se développer spontanément et ainsi mieux stabiliser les berges.

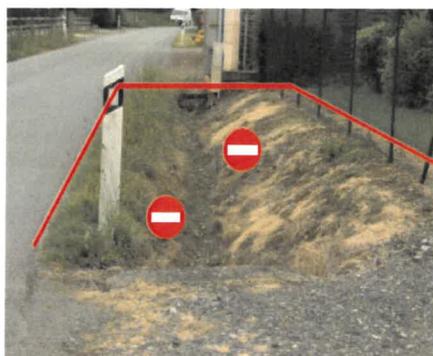
Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

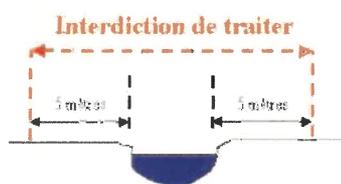
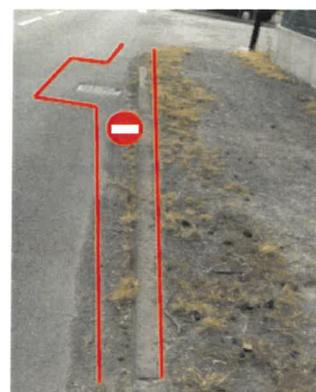
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU. COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES. POINTS D'EAU. PUITTS. FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



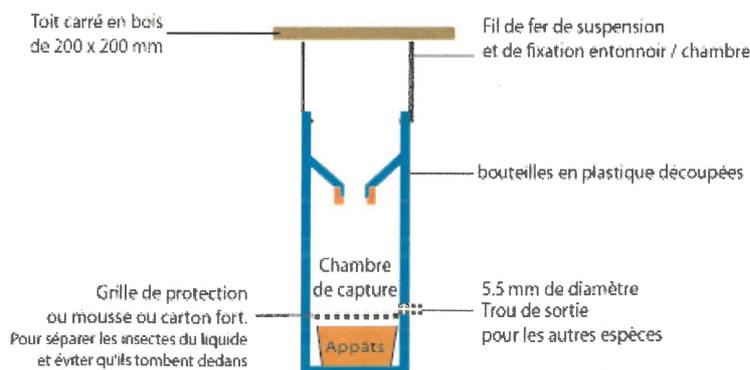
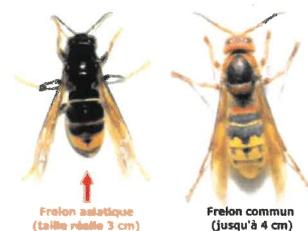
Le Département de la Charente, en collaboration avec les communes, mène depuis le mois de mai 2012 une campagne de destruction des nids de frelons asiatiques. Ainsi, à la date du 15 octobre 2012 plus de 1500 nids ont été signalés dans les mairies, auprès des désinsectiseurs ou directement aux services du Conseil Général.

160 signalements n'ont pas été suivis d'une intervention, (frelons européens, guêpes...) mais 1340 nids ont été détruits par les désinsectiseurs conventionnés par le Département dont un à Lesterps.

Mi-octobre, seuls les nids présentant des risques immédiats pour les personnes ont été détruits puis le 31 octobre 2012, le dispositif de prise en charge des coûts de destruction des nids par le Département a pris fin.

En effet, avec l'arrivée d'une période froide, les reines fondatrices quittent les nids pour se réfugier dans des abris pendant l'hiver (sous bois, tuiles...) Il s'agit d'une période favorable pour le piégeage, selon les mêmes conditions qu'au printemps. Afin de ne piéger que les frelons asiatiques, chacun peut confectionner des pièges sélectifs suivant le modèle décrit ci-dessous.

Néanmoins le signalement des nids représente une donnée importante qui sera transmise au muséum d'histoire naturelle afin de suivre l'évolution de l'espèce, il est important de continuer à transmettre les fiches de signalement aux mairies où à l'adresse dédiée au Département (frelon@cg16.fr).



« DIAGNOSTIC ET GESTION DES ESPACES BOCAGERS COMMUNAUX »

Le Document de Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager (DSLDFB), rédigé par le CETEF de la Charente, a mis en lumière les nombreuses attentes mais aussi les inquiétudes exprimées par les habitants, les élus, les agriculteurs et les usagers quant aux rôles, la gestion et l'avenir des espaces boisés bocagers du territoire de Charente Limousine. Cette problématique est abordée sous différents angles : diagnostic, gestion, entretien, valorisation économique, sensibilisation du public et des élus, aspects sanitaires...

L'objectif de cette opération pilote, à l'échelle de territoires communaux, est de mettre au point une méthodologie de diagnostic et de plan de gestion des linéaires situés le long des voies publiques, communales et rurales. 8 communes ont répondu à l'appel à projet lancé par le Pays de Charente Limousine.

Une rencontre individuelle a été organisée avec les représentants de ces communes, pour mieux apprécier les besoins et les attentes vis-à-vis de ce genre de projet puis, les 29 et 30 Mai, et le 2 Juin 2012, des formations sur le terrain ont été organisées pour les notateurs bénévoles de chaque commune, auxquelles ont participé une vingtaine de personnes. Les notations ont eu lieu de Juin à fin Septembre 2012.

Dans notre commune un travail exhaustif d'analyse de toutes les haies du territoire a déjà mené avec la Fédération Départementale des Chasseurs, mais sous un angle limité aux enjeux cynégétiques. Pour l'opération menée dans le cadre de la Stratégie Forestière et Bocagère, les voies représentant environ 96 Km, le choix a finalement été fait de ne réaliser les observations que le long d'un nombre limité de chemins, en choisissant ceux qui présentaient un caractère « emblématique » (environ 15 Km de chemins). Les notateurs bénévoles ont jugé ce travail intéressant dans la mesure où il apporte un regard assez complet sur la nature, la composition, la variété et l'état général du réseau de haies présent sur leur territoire. Les problèmes sanitaires liés aux grands chênes, abondant dans les linéaires, ont été évoqués. Les notateurs ont aussi observés que certains chemins présentent une emprise assez large, qui intègre les linéaires dans le domaine public (intéressant pour la maîtrise de leur gestion).

Bilan intermédiaire de l'opération

Du côté des notateurs, le travail a été jugé intéressant, même si certains critères restaient subjectifs ou difficiles à apprécier.

Du côté des animateurs de l'opération, la méthode unique d'évaluation n'est pas appropriée et l'approche systématique de l'ensemble des linéaires n'est pas prioritaire. Il aurait été plus opportun de se concentrer d'abord sur des linéaires le long de chemins présentant, pour les communes, des enjeux bien particuliers. Comme cela a été fait à Lesterps.

L'objectif de cette opération test était de construire une méthodologie d'analyse la plus simple possible pour être plus facilement promue auprès des autres communes du territoire. L'outil devra être plus modulable pour s'adapter aux particularités paysagères et aux attentes de chaque commune.



Étapes à venir

1. Dépouillement, synthèse et restitution des fiches de notations récupérées auprès de chaque commune, en vue de l'élaboration d'un Plan de Gestion des Haies (PGH) communal qui constitue l'aboutissement et l'objectif de l'opération pilote.
2. Transposition cartographique et association d'une base de données permettant une vision plus globale des résultats et des opérations à mener en termes de gestion, entretiens, plantations...

Une première synthèse des notations sera remise à chaque commune afin qu'elle leur permette d'engager les premières opérations concrètes (plantation, évolution des modes d'entretien, information/sensibilisation des habitants...).

OPERATION « 1000 ARBRES POUR LE CONFOLENTAIS »

Onze des vingt-six communes de la Communauté de communes du confolentais (CCC) ont répondu favorablement à l'appel du Président pour l'opération "1.000 chênes pour le confolentais" à savoir Abzac, Alloue, Ansac/Vienne, Brillac, Esse, Hiesse, Lessac, Manot, Lesterps, Saint-Coutant et Saint-Germain-de-Confolens.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de des préconisations de l'étude paysagère menée par le Pays de Charente limousine et sur le terrain a pris forme avec Yves Lacouture, technicien forestier au Centre d'études techniques et

économiques forestières de la Charente (CETEF16) et Emmanuel Jouassin, directeur de services techniques de la CCC, pour la «reconquête des paysages» où toute sa place est redonnée à l'arbre.

95 chênes sessiles ont été attribués à notre commune et plantés en trois lieux dénudés de notre territoire. Un des trois sites se trouvant à proximité de l'école, avec l'aide du maître Guillaume et de Marine, les dix-neuf élèves de Lesterps ont été invités à participer à cette opération. Yves Lacouture a expliqué aux écoliers les enjeux de ce projet ainsi que les gestes à faire pour planter l'arbrisseau.

Les deux équipes de salariés du chantier d'insertion "espaces verts" et "patrimoine" de la CCC avaient le matin préparé les trous nécessaires à la plantation, restaient aux enfants à placer le chêne en bonne position, les tuteurs, les copeaux de bois fournis afin d'éviter la repousse d'herbe et ainsi l'utilisation de pesticides puis poser la fameuse "chaussette" qui préservera les plants des dégâts provoqués par les animaux sauvages. Chaque enfant parraine un arbre. En haut du tube protecteur une petite plaquette portant la date de plantation et son prénom a été accrochée. Chacun pourra en se promenant voir l'évolution de « son » chêne.

Huit écoles associées à la démarche soit environ 250 enfants auront ainsi participé à la plantation de 800 chênes sessiles. Le coût de la plantation globale se chiffre à 1.717 € HT subventionnée à 80% par la Région Poitou-Charentes dans le cadre de la "semaine régionale de l'arbre et de la haie 2012".

« L'opération sera très certainement renouvelée en 2013 et voire même à plus grande échelle avec la reconstruction de haies bocagères et d'alignements d'arbres » précise Emmanuel Jouassin dans la presse locale.



L'opération vue par les enfants de l'école:

Mardi 18 décembre, nous avons planté des arbres dans l'allée qui monte jusqu'à l'école.

Pendant que nous travaillions, des messieurs ont fait des trous tout le long du fossé qui est devant le champ des vaches. Ensuite un monsieur est venu nous chercher et il nous a expliqué comment on allait faire pour planter les arbres :

Il nous a dit qu'on allait planter des chênes, et qu'on allait commencer par les mettre dans le trou.

Ensuite on rebouche le trou en tassant bien et en faisant attention à ne pas remettre d'herbe.

Après on a planté deux bambous pour faire tenir la chaussette qui empêche les animaux de venir manger les bourgeons de nos petits arbres.

Avant de descendre la chaussette jusqu'en bas, on a mis de la sciure de bois pour empêcher l'herbe de pousser aux pieds de nos arbres.

Enfin, nous avons marqué nos prénoms sur des étiquettes pour savoir de quel arbre nous allions devoir nous occuper.

Les cantonniers, Marine, Christine, Monsieur le maire, Marie de la mairie et le maître sont venus voir comment on faisait, et à la fin, on a fait une photo des élèves entre les petits chênes que nous venions juste de planter et le gros chêne qui est là depuis longtemps.

Si on en prend soin, ces petits arbres vont grandir, et ils deviendront des maisons et de la nourriture pour plein d'animaux, mais ils feront aussi de l'ombre et de l'oxygène pour nous et ils rendront le chemin de l'école encore plus beau et agréable.



DU CAUCASE AU SAHARA

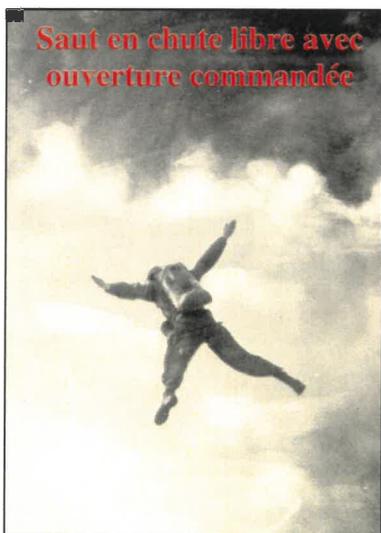
Un combattant héroïque récompensé

LE PARACHUTISTE Jean Michel ZAITZEFF



Jean est né le 18 novembre 1935 à Limoges. Après avoir fréquenté l'école publique de Lesterps, il travaille à la ferme familiale. A 18 ans comme les garçons de son âge, il passe devant le conseil de révision à Confolens : il est déclaré bon pour le service. Fin 1954, il reçoit sa convocation pour aller faire les trois jours à Limoges : C'est l'avant goût du service militaire.

Au début du mois de juillet 1955, la feuille de route lui parvient comme tous les jeunes de cette époque. Jean est affecté à Pau au 18ème Régiment de Chasseurs Parachutistes. Il y arrive le 9 juillet 1955 et il est incorporé à la classe 1955/1C les classes. Après avoir passé les permis de conduire et obtenu le brevet de parachutiste (n°121445), c'est le départ vers l'Algérie début novembre 1955. Depuis le 24 août 1955, 60000 réservistes sont rappelés, puis le 30 août de la même année, les appelés du contingent servent sur ce territoire français et participent « aux opérations de pacification et de maintien de l'ordre » : Ce n'est pas la guerre mais de nombreux jeunes sont tués tous les jours, les chiffres annoncés sont revus à la baisse pour calmer l'opinion publique. Le terme de « guerre d'Algérie » ne sera promulgué par le gouvernement que le 18 octobre 1999



Début novembre 1955, Jean embarque sur le paquebot « Djebel Dira » et après une nuit blanche dans les cales où chaque passager dispose d'un transat et d'une couverture d'une propreté douteuse, il débarque le lendemain à Philippeville.

DU CAUCASE A LESTERPS

En février 1917, la révolution triomphe en Russie ce qui entraîne la chute du Tsar. Les armées des généraux blancs agressent de toutes parts les troupes de l'Entente et des contingents baltes. La terreur rouge s'installe pour mater la terreur blanche. Suite à ces affrontements, les Russes blancs sont amenés à quitter le pays : Beaucoup émigrent en France comme Michel ZAITZEFF, engagé à 18 ans dans l'armée du Tsar, se retrouve en Normandie.



Michel ZAITZEFF, Cosaque du Tsar

Il va travailler dans une carrière de pierres. En France, la guerre 1914-1918 est terminée, des bras manquent dans les campagnes. L'état fait venir des femmes de Pologne : c'est ainsi que Catherine TENEZAR arrive à Carentan dans le Calvados pour travailler dans une ferme. Michel et Catherine vont se rencontrer puis se marier. Le couple vient s'installer dans une ferme à Peyraou près de Javerdat en Haute Vienne. De cette liaison, trois enfants naissent : André, Paul et Jean Michel. En 1946, la famille arrive à La Sauterie de Lesterps pour exploiter une propriété agricole en tant que métayer.



Un convoi de camions transporte ces nouveaux soldats à la caserne du poste de commandement du 18^e BCP, à Batha dans les Aurès. C'est dans cette zone peu hospitalière que les hostilités ont débutés à la Toussaint 1954.

Il revient en France à bord du paquebot « Ville de Marseille » pour aller défiler à Paris le 14 juillet 1957. Pendant de longs mois, jusqu'en octobre 1958, notre concitoyen va connaître tout l'est algérien jusqu'au sahara. Les parachutistes sont jours et nuits en opération (recherche de groupes rebelles, embuscades, ratissages, gardes, héliportages,...).



Les accrochages avec l'ennemi sont quasi journaliers : Il y a des morts et des blessés. Jean se souviendra toute sa vie de la terrible embuscade tendue par les rebelles près de Djidjelli qui a anéanti une trentaine de ses camarades. Sa position en fin de convoi lui a sauvé la vie ainsi qu'à deux autres parachutistes. Les morts sont déshabillés par l'ennemi qui récupère l'armement et incendie une dizaine de jeeps. C'est suite à de nombreux accrochages meurtriers que Jean est cité à l'ordre du

« Excellent combattant, calme et courageux, qui s'était déjà fait remarquer les 12/08/1957 et 24/09/1957 au cours des accrochages des Djebels Bou Arif et Refaa » et « s'est à nouveau particulièrement distingué le 3 mars 1958 au cours d'une opération dans la région de Batna en abattant un rebelle et faisant un prisonnier ».

A la fin de son service militaire, Jean est décoré de la médaille de la valeur militaire avec étoile de bronze ainsi que la médaille commémorative AFN. Les médailles de la croix du combattant et de la reconnaissance de la nation lui sont remises après son retour à Lesterps au cours des cérémonies du 8 mai. C'est le paquebot « Athos II » qui le ramène au pays en novembre 1958. Il devient chauffeur-livreur puis routier ce qui lui a permis de parcourir le territoire français de long en large.

Il fait la connaissance de Michelle et ils se marient le 21 octobre 1961. De cette union, une fois installés à Limoges, trois enfants : Danielle, Sylvie, Jean-François font la joie du foyer. Ce n'est qu'à l'heure de la retraite que les époux viennent s'installer à La Pétourlie à Lesterps. Jean participe à la vie locale associative et devient président de la section locale des anciens combattants. Ces occupations ne lui empêchent pas d'aller à la pêche, son loisir préféré ainsi que de faire des promenades, de chercher des champignons et de cultiver son jardin.

C'est une grande surprise pour Jean quand le facteur lui présente une enveloppe à entête tricolore. Ce courrier daté du 20/11/2012 lui est envoyé par le ministre de la Défense qui lui annonce : « **Dans un décret du président de la république, pris sur ma proposition, la médaille militaire vous a été concédée. Il m'est agréable de vous adresser toutes mes félicitations** » signé Jean-Yves LE DREAN. Cette décoration lui sera remise prochainement selon la disponibilité de l'autorité militaire.



Article écrit par Michel JARDINET et Photos de l'album souvenir de Jean ZAITZEFF

L'amicale A.C.P.G - C.A.T.M et veuves vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2013.

A.D.E.L

(ASSOCIATION D'ENTRAIDE CONTRE LA LEUCEMIE)

Tous les 1^{er} Mai, un vide grenier est organisé sur le champ de foire de Lesterps au profit de l' A.D.E.L. Les fonds récoltés sont reversés au C.H.U de Poitiers à l'unité d'oncologie pédiatrique. Cette année une somme de 1263 € a été récoltée grâce à notre tombola et à la restauration. Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration. Rendez-vous le 1^{er} Mai 2013...



AU COMITE DES FETES...

Soirée remerciement : Pour le comité des fêtes, les manifestations ont commencé dès le 18 février par la soirée remerciements. En effet, c'est autour d'un apéritif dinatoire copieusement préparé par Alain, le tout arrosé par un punch maison, qu'une centaine de personnes s'est retrouvée dans la salle communale. Cette soirée permet de réunir et de remercier tous les bénévoles et les sympathisants qui œuvrent à la réussite de nos manifestations.

Loto du printemps : Ce loto, devenu désormais traditionnel à la date du 1^{er} samedi de mai, a eu lieu le 5 mai et a connu, une fois de plus, un très beau succès.

Fête de la mécanique ancienne des 9 et 10 juin :



Début juin, c'est la première grosse manifestation pour le comité avec la fête de la mécanique ancienne. Cette fête débute dès le samedi matin par la foire au matériel ancien, qui monte en puissance d'année en année.

Le soir, le grand moment de ce week-end avec l'omelette géante. Malgré une météo pas très favorable, elle a connu son succès habituel. Le spectacle assuré cette année par la troupe Music Hall de Bergerac avec son tableau « Coup de foudre » d'une durée de 2 heures avec 15 artistes et 3 techniciens. Un spectacle digne de certains spectacles parisiens et judicieusement choisi par une délégation du comité à une soirée à Bergerac. Malheureusement la pluie s'est invitée à cette soirée provoquant une suspension du spectacle d'environ 20 minutes et contraignant à l'annulation d'un numéro d'acrobatie à la perche pour des raisons évidentes de sécurité.

On peut toute fois affirmer que cette soirée a été réussie et a donné satisfaction au nombreux public.

Le dimanche ne sera pas à classer parmi les grands moments. En effet, la pluie n'a pas cessé de tomber toute la journée ce qui n'est pas favorable à une telle manifestation. La fréquentation s'en est beaucoup ressentie entraînant une grosse baisse des recettes. La parade de l'après midi a été elle aussi écourtée.

Le tirage de la souscription volontaire a permis à une famille de Lesterps de partir pour 1 semaine sur la Costa Brava.

17ème festival de l'Accordéon du 15 juillet :

Ce festival a débuté dès le samedi après midi par une aubade dans l'église.

Vers 18 heures, le traditionnel pot de bienvenue était servi au stade. Une nouveauté pour cette année, il était possible de se restaurer en compagnie des accordéonistes, avec une assiette du festival.

Le dimanche matin, après une très grosse averse, c'était la fête dans les rues de bourg et chez les commerçants. Les accordéonistes dispersés dans les rues nous ont donné des aubades. La messe du festival, animée par Chantal Soulu et Sébastien Farges, initialement prévue en plein air, s'est retrouvée dans l'église pour cause de mauvais temps.

Vers midi, c'est accompagné de Peggy et René avec leur guinguette que tout le monde s'est retrouvé au stade pour le repas de midi.



A noter que cette année, le comité a fait un effort de plus pour améliorer l'accueil en installant des tivolis supplémentaires, qui il faut bien le dire, ont été bien utiles.

A 14 heures précise, c'est le début de ce 17^{ème} festival. La douzaine d'accordéonistes s'est succédée sur le podium magnifiquement accompagnée par Alain Michel et son orchestre, un expert en la matière qui fait l'unanimité.

A 18 heures 30 : la surprise du jour. En effet après le mariage il y a 2 ans, et après la naissance, on ne sait pas trop quand, c'est l'heure du baptême de Frédo. Ce fût un intermède très apprécié avec une bonne crise de rire.

Après le repas du soir, toujours animé par Peggy et René, c'est Roberto MILESI et son orchestre qui prennent le relais pour la grande soirée dansante juste entre coupée vers 23 heures par le feu d'artifice.

On peut déplorer, qu'après 2011, le festival n'a pas bénéficié d'une météo très clémente, ce qui a sûrement été préjudiciable au niveau de la fréquentation.

En espérant que 2013 nous offre de meilleures conditions.

Loto du 1er décembre : Ce loto d'hiver à la date du 1^{er} samedi de décembre a lui aussi connu un gros succès, nous obligeant, malheureusement, à refuser quelques clients pour manque de places.

La fin de l'année : C'est avec l'aide précieuse des employés municipaux que le comité a encore décoré les rues. Ces décorations ont le mérite de drainer à Lesterps pas mal de visiteurs.

Journée Noël comme autrefois : C'est le 22 décembre qu'a eu lieu cette journée. La aussi, le temps n'a pas été de la partie pour cette journée. Tout au long de ce samedi, il était possible de trouver du pain cuit sur place au four à bois, des châtaignes grillées dans le petit train, du jus de pommes fraîchement coulé du pressoir, des sablés de Noël, sans oublier la fabrication de sabots par des spécialistes locaux.

Une nouveauté pour cette journée, en effet sous la baguette de Sylvie et après un mois de répétition, les enfants nous ont interprété les chants de Noël, apportant une ambiance de fête.



A 17 heures 30 le Père Noël est arrivé au pied du grand sapin avec son véhicule d'une autre époque à la surprise de tout le monde. Malheureusement, la pluie a écourté un peu la séance photo.

Tout ce beau monde s'est retrouvé en compagnie du Père Noël à l'abri sous les halles pour écouter, une fois de plus, chanter les enfants.

Encore une nouveauté, il était possible de se restaurer ensuite avec la soirée tartine. Une bonne façon de terminer cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et qui permet de clôturer les animations de l'année de la meilleure façon possible.

Le président, entouré de tous ses membres, adresse, une fois de plus, tous ses remerciements à tous ceux (les bénévoles, les sympathisants, les employés municipaux, les élus) qui permettent de lui faire assurer son rôle d'animateur de la vie communale, apportant un peu de réconfort et de joie à tous ceux qui en ont besoin dans ces moments un peu moroses que nous vivons parfois actuellement.

Il adresse à chacun, tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2013.

Programme 2013 :

Le samedi 4 mai : Loto du printemps.

Les 8 et 9 juin : Fête de la mécanique ancienne avec l'omelette géante.

Le dimanche 21 juillet : 18^{ème} festival de l'accordéon.

Le samedi 7 décembre : Loto d'hiver.

Le samedi 21 décembre : Journée Noël comme Autrefois

CLUB DU 3^{EME} AGE

« LES CŒURS JOYEUX »

Le club des aînés « Les Cœurs Joyeux » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013

Comme à l'accoutumée, l'année 2012 s'est écoulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec des festivités plus nombreuses grâce aux bénévoles regroupés autour de la présidente et de ses membres pour la préparation et le service des repas. Merci à tous !...



Le mercredi 4 Janvier a vu le début des petits plaisirs des mercredis par la galette des rois puis par les crêpes de la chandeleur le 1^{er} Février.

L'assemblée générale suivie du repas annuel gratuit pour tous a eu lieu le 8 janvier. Il était préparé et servi par notre traiteur Alain RATEAU accompagné de Mickaël à l'accordéon et d'Amélie au violon pour l'animation.

Tout au long de l'année, des repas cuisinés et servis par les bénévoles permettent à chacun à chacune de rompre un moment de solitude en plein hiver grâce au repas de mardi-gras le 29 février, de fêter l'arrivée du printemps le 19 mai, de célébrer les vacances en dégustant les moules à la paysanne en juillet ou en appréciant un repas détente en aout. Sans oublier le repas d'automne 18 Novembre où les pigeons sont tombés dans nos assiettes

Au cours de ses divers repas, certains de nos anciens ont été mis à l'honneur pour leurs 80 ans Roger DANGLADE et Auguste DEMONTOUX le 1^{er} juillet et Hélène RATEAU pour Noël.

Notre association a organisé deux lotos le 14 avril et le 14 octobre et l'expo-vente le 30 septembre. Nous remercions les généreux donateurs de lots pour ces manifestations qui ont bien fonctionné.

Puis la sortie du 9 octobre jusqu'à Limoges a fait le plaisir des personnes présentes, par la visite des jardins de l'évêché, de la cathédrale, des fours de porcelaines des Casseaux, des Serres Espaces Verts de la ville, la découverte du vieux Limoges en petit train sans oublier le repas du moyen-âge à St-Gence.

Et pour terminer l'année en douceur et en bonne compagnie, l'équipe de bénévoles a préparé et servi un repas de Noël dans les règles de l'art et du mieux qu'elle a pu avec les friandises traditionnelles. Honneur rendu à Paul FIXE pour son retour parmi nous.

Une pensée pour 3 adhérents disparus cette année : J-Paul MOREAU, Marcel DANGLADE et Auguste DEMONTOUX (notre vice-président).

Les réunions des après-midi ont toujours lieu les 1^{er} et 3^{ème} Mercredi du mois à la grande salle des fêtes où ambiance, belote, jeux divers, goûter traditionnel attendent chacun de nous.

Calendrier des manifestations 2013:

Samedi 14 Avril : Loto

Dimanche 25 Septembre : Expo-vente

Dimanche 13 Octobre : Loto d'Automne

Mercredi 18 Décembre : Repas de Noël



GYM VOLONTAIRE

Cette année, nous comptons 11 licenciées dont trois nouvelles recrues de Lesterps et Saulgond. Malgré notre petite équipe, nous pouvons continuer notre activité grâce au bénévolat de Mireille et nous l'en remercions.

La gym volontaire a toujours lieu le **mercredi soir à 20h30 à la salle des fêtes de Lesterps**. Ceux qui veulent se joindre à nous peuvent encore le faire !

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2013 et une bonne gym.



Le bureau.

PAR VOCATION ET PAR PASSION...

Dès les plus jeunes années, des passions naissent, engendrées par un cercle familial influent. Ce fut le cas d'André RONDEAU.

Vers les années 68-69 un beau-père chasseur, piégeur, garde particulier lui inocula le virus de la nature ; pas celle des trottoirs parisiens mais la vraie : celle que l'on apprend, découvre tout au long de sa vie au cœur même des bois, guérets, étangs, cours d'eau ; au printemps quand les bourgeons éclatent jusqu'au plus profond de l'hiver drapé dans son linceul blanc.

Le petit André suivant son futur beau-père vers l'âge de 14 ans était à bonne école, profita de l'expérience d'un habitué du grand air de la campagne et tout naturellement accepta en 2009 de devenir le garde particulier de notre association communale de chasse. Agréé en qualité de garde-chasse particulier au vu de l'arrêté préfectoral en date du 18 février 2009 et après une formation de plusieurs jours dispensée par la fédération départementale des chasseurs de la Charente, André se mit rapidement au travail avec comme objectif principal : la régulation des espèces classées nuisibles.



Les résultats ne se firent pas attendre et les comptes-rendus suffisamment éloquentes pour apprécier le travail effectué et les heures passées sur le terrain. Ragondins, corneilles, pigeons des villes (avec arrêté municipal), fouines, renards vecteurs de maladie dangereuse transmissible à l'homme (échinococcose), ont été régulés à la plus grande satisfaction des agriculteurs (renards, fouines, corneilles), des habitants du bourg (pigeons en très grand nombre devenus envahissants), des chasseurs (protection des espèces gibier), et des citoyens en général amoureux de la petite faune ailée qui paie un lourd tribut aux prédateurs de tout poil.

De plus André est souvent sur le terrain à « faire le pied » et réguler là aussi les sangliers pour faire en sorte que les dégâts aux cultures soient les moins importants et douloureux financièrement pour la profession agricole.

Ce travail de tous les instants est primordial et mérite bien toute notre reconnaissance ; Merci donc André pour ton implication et ton dévouement !

Bilan de régulation des espèces classées nuisibles - 2010/2012		
Espèces	Par piégeage	Par tir
Renard	9	23
Fouine	7	0
Corneille	748	30
Pie	91	0
Ragondin	12	147
Pigeon	502	0

ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

SAISON 2011-2012 : Deux équipes seniors ont disputé le championnat départemental en 4^{ème} division pour l'équipe A et différentes coupes, en championnat de 5^{ème} division pour l'équipe B en entente avec le F.C Saint-Christophe.

En début de saison, les Etablissements SARDIN Maintenance de Chasseneuil nous ont offert un jeu de maillots. Les joueurs et les membres du bureau les en remercient vivement.



Depuis le début de la saison 2012-2013, les 2 équipes sont en entente ce qui permet aux joueurs de chaque club de jouer en équipe A ou B. L'équipe A dispute ses matchs à Lesterps et l'équipe B à saint-Christophe

Chaque club conserve néanmoins son propre bureau.

Calendrier 2013:

Tournoi à 11 : 25 août

Loto : 10 novembre

LES JEUNES ACTEURS DE PAUSE-THEATRE RETROUVENT LESTERPS



C'est à l'invitation de la municipalité de Lesterps que deux ans après avoir joué "Ne dit jamais ton nom", l'histoire de Josie Lévy, que la troupe "Pause-Théâtre" est venu Le dimanche 1^{er} avril 2012 présenter sa toute dernière création "Télé la réalité".

Jean-Marie Boutinot, cheville ouvrière de cette troupe de quatorze adolescents est revenu avec plaisir dans notre bourg pour présenter ce spectacle qu'il a co-écrit avec les jeunes comédiens.

Un spectacle d'1h15mn non stop, très drôle, très "fun" où se sont enchaînés sketches moquant cette télé qui comme le dit si bien un jeune de la troupe "me fait faire n'importe quoi pour me transformer en n'importe qui". Et "Pause-Théâtre sait de quoi elle parle puisque pour monter textes et jeux, des rencontres ont eu lieu avec des participants où des témoins de ces émissions !

LA MAISON DU PATRIMOINE

En 2012 : 1147 visiteurs

Le Vendredi 27 juin a eu lieu l'inauguration de l'exposition qui s'est tenu jusqu'au 31 septembre à la Maison du patrimoine.

Cette année, c'est l'exposition des peintures et dessins de Rita Vandekerckhove, habitante de Lesterps depuis 19 ans, qui était à l'honneur. Elle a échangé autour de l'art contemporain les après-midi du 20 juillet et du 17 août.

Née à Bruges dans une famille d'artistes, Rita Vandekerckhove a fait des études de sculpture à l'Académie des Beaux arts à Alost. Elle sera professeure d'art jusqu'en 1998, et a effectué plusieurs voyages d'études aux Etats-Unis, Egypte, Kenya, etc... et obtenu de très nombreux prix de peinture, sculpture et dessin.



La municipalité remercie Mme VANDEKERCKHOVE qui s'est beaucoup investie dans cette exposition.

A partir de 2013, les horaires d'ouverture changent : 14h à 18h. La maison du patrimoine reste toujours ouverte tous les jours en juillet et août, les dimanches de septembre et toute l'année sur rendez-vous pour les groupes

L'ABBATIALE DE LESTERPS SE VISITE A LA BOUGIE

La visite à la bougie de l'église Saint-Pierre a eu lieu le vendredi 20 juillet à 22h en lien avec la Communauté de Communes du Confolentais . En amont de cette visite, une balade jusqu'à Saint Quentin, a été organisé par l'association Nature et Accueil.

A l'arrivée des randonneurs, vers 21 h, un pot a été organisé par la commune, après ce moment convivial la visite à la bougie animés par la communauté de communes du confolentais a pu commencer. Environ une cinquantaine de personnes étaient présent pour écouter, Celine DEVEZA raconter l'histoire de l'abbaye de Lesterps à la lueur des bougies.



LES ANIMATIONS DE L'ETE

En juillet, la commune a souhaité amener un peu plus d'animation durant la période estivale en organisant des ateliers d'arts plastiques :

- un atelier Raku (émaillage d'objet) animé par Benjamin MOREAU
- deux ateliers « modelage en plâtre » puis « bouge tes petits doigts » pour les enfants animés par Florence LA SPADA (Sculpteur à LESTERPS).

Ces ateliers, encore peu connus, ont été peu fréquentés mais en revanche fort appréciés par les différents participants. La commune envisage de continuer ces animations afin d'apporter un petit plus à la saison touristique et d'attirer quelques visiteurs supplémentaires.



UTILE ET PRATIQUE

GESTION DES DECHETS

COLLECTES DES SACS :

Sacs jaunes : les mercredis matins des semaines paires

Sacs noirs : les jeudis matins



Règles de report de collectes suite aux jours fériés (concerne les sacs noirs et jaunes) : Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes seront toutes décalées d'une journée à partir du jour férié.

DECHETTERIES :

Confolens (tel : 05 45 85 40 42) : Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigueuil (tel : 05 45 31 41 45) : Ouverture les lundis et mercredis de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

VERRES : Trois bornes sont disponibles sur le champ de foire, le parking de la salle des fêtes et la place St Gaultier.

Pour tout renseignement (*calendrier des collectes, report de jours fériés...*), vous pouvez consulter le site : www.calitom.com

LA GENDARMERIE EST VIGILANTE 24H/24

Composer le 17

Gendarmerie de CONFOLENS : **05.45.84.04.55** - Gendarmerie de CHABANAIS : **05.45.89.01.16**

LORSQUE VOUS ETES A VOTRE DOMICILE :

- Assurez-vous que toutes les issues soient fermées.
- Équipez votre porte d'un entrebâilleur et/ou d'un judas.
- Ne laissez pas apparaître que vous vivez seul sur votre boîte à lettres ou sur votre porte
- Ne faites pas mention, pour les hommes de « Veuf » pour les dames, de « Madame, Mademoiselle, Veuve ».
- N'ouvrez jamais votre porte à des inconnus, surtout si vous êtes seul.
- Vérifier toujours l'identité de la personne qui frappe à votre porte.
- Attention aux faux policiers, faux gendarmes, faux agents EDF, faux agents Orange, etc
- Soyez vigilants envers les personnes qui vous proposent des services à domicile.
- Ne conservez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile.
- Lorsque vous apercevez des rôdeurs, pensez à relever les numéros d'immatriculation des véhicules et communiquez les aux gendarmes.

LORSQUE VOUS SORTEZ :

- Pour les Séniors, faites vous accompagner lorsque vous allez retirer de l'argent.
- Au Distributeur Automatique de Billets de Banque (D.A.B) - Taper votre code confidentiel à l'abri des regards indiscrets
- Ne pas inscrire votre code confidentiel sur votre carte bancaire.
- Si votre carte bancaire est « avalée » par l'appareil : ne paniquer pas, regardez autour de vous si personne ne surveille et alerter le banquier.
- Ne pas se promener avec un sac à mains, une sacoche ou un porte-monnaie ouvert.
- Portez votre sac en bandoulière au lieu de le tenir à la main.
- Mesdames, marchez au milieu du trottoir, votre sac à mains du côté du mur.
- Ne mettez pas vos clefs de maison avec vos papiers dans votre sac à mains ou sacoche.
- Lorsque vous partez en vacance, faites relever votre courrier par votre famille ou un voisin.
- Appelez la Gendarmerie pour signaler votre absence, l'« OPERATION TRANQUILITE VACANCES » est active toute l'année.

EN CAS D'AGRESSION

- Ne résistez pas, une vie est plus précieuse que vos biens.
- Allumez les lumières et appelez au secours (criez aussi fort que vous le pouvez)
- Ayez un téléphone à portée de main.
- Observez le ou les agresseurs afin de pouvoir le ou les décrire.
- Relevez l'immatriculation du véhicule, le modèle et la couleur.

SARL S.T.P.R.
Travaux Publics & Transport
"Une équipe à votre écoute pour un travail soigné"
 Route de Confolens - 16490 PLEUVILLE
 Tél : 05.45.89.62.78 - Fax : 05.45.89.63.11

VALTRA Concessionnaire **FH**
 Téléscopiques Agricoles et Industriels
 Vente et Réparation neuf et occasion
 SAV - Magasin Libre Service
 Financement à la carte
SARL ETS GODINEAU
 21, Route de St Christophe 16420 LESTERPS
 joseph.godineau@wanadoo.fr
 Tél. 05 45 71 08 22 Fax 05 45 71 00 82

SARL DUMAS DELAGE
 Maçonnerie - Couverture - Funéraire
 Carrelage - Terrassement - Cloison sèche
 Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48
16420 LESTERPS

LABBE T.P.
 Tous travaux publics & particuliers
 16500 Confolens
 Terrassement - Assainissement - Voirie
 Aménagement cour de maison
 Tél : 05-45-84-2134
 labbe.tp@orange.fr

LOC&MÉCA Acti'Quad
 Pelles et matériels avec chauffeur
 Vente et entretien de quads, Accessoires et équipements
 Concession POLARIS
16420 LESTERPS 05 45 89 25 68/06 75 47 24 40

Boucherie Charcuterie
Simon TORRES
 Viandes de 1^{er} choix - Volailles
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88

TRAUMAT Marc
 - Tôlerie, carrosserie, peinture
 - Mécanique auto-vente
 - Voitures occasions, neuves
 - Redressage sur marbre
 Rte de Confolens LESTERPS Tél. 05 45 71 01 40

VIGNAUD ELECTRICITE
 16420 St Christophe
TEL 05 45 71 64 68
PORT. 06 07 69 39 26

DANGLADE Christophe
 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE ZINGUERIE ELECTRICITE
 ENERGIES RENOUVELABLES POMPE A CHALEUR SOLAIRE POELE A BOIS
CHAPPÉE
 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS
 ets.danglade@orange.fr
05 45 85 58 64 • 06 99 35 29 19

TRAVAUX AGRICOLES
SAVY Jérôme
 Curage de Bergerie et d'Étables BOB CAT
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54

Daniel CHANSIGAUD
 Électricité - Ménager - Dépannage
 Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage
16420 ST-CHRISTOPHE
 ☎ 05 45 71 08 16

S.F.B. Gérard HUET
 Bois Energie Exploitation Forestière Scierie Piquets
 Courmiers - 16220 MONTBRON
 Tél : 05 45 70 76 63
 Fax : 05 45 70 73 41
 E-mail : huets.fb@wanadoo.fr

Café - Restaurant Les Tilleuls
 Fermé dimanche soir Mercredi soir
16420 LESTERPS - 05 45 30 21 81
 • Menu ouvrier • Menu gastronomique
 • Carte, pizza • Réception, banquet
 www.restaurant-charente-limousine.com

Salon de Coiffure GULLE d'HAIR
 tel 05.45.71.73.85

AUTOCARS Polytours
 Tél : 06 11 11 24 77
 Fax : 05 45 85 38 55
 Siège social : Z.I. La Croix St-Georges 16300 CHARENTON-LE-CHÂTEAU
 Établissement secondaire : Aéroport de Bordeaux-Mérignac 87100 LIMOGES

Atelier Vignaud
 MENUISIERS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1870
 Capital: 8000 €
 N° SIRET: 448 142 981 00647
 Code d'activité: 4332 A
 N° Intra: 16 22 448142 331
 Banque Régionale Confolens
 12609 00003 140222983773
 VISITEZ NOTRE SITE www.ateliervignaud.fr

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPÔT DE PAIN
Marinette FIXE-GANTEIL
 Ouvert tous les jours de 8h30 à 19 h 30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30
LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16

MATÉRIAUX Yves RAMA
 Magasin et Exposition
 Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35
 dominique.boulanger0197@orange.fr

LOCATION DE TIVOLIS Louis SAVY
 pour vos :
 Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00

PEINTURE DECORATION RAVALEMENT de FACADES PLAQUES de PLATRE
Dominique BOULANGER
 1, Rue de St CHRISTOPHE 16420 LESTERPS Tél: 06.25.09.13.17
 Chez d'Houérand 16500 ESSE